

Fonds de Développement de
L'Électrification – FDE
01BP 545 OUAGADOUGOU 01
Tél : 50 31 02 47

BURKINA FASO

PETIT DEJEUNER DE PRESSE DU MARDI 27 DECEMBRE 2011
SUR LE BILAN DES ACTIVITES DU FONDS DE DEVELOPPEMENT
DE L'ELECTRIFICATION

DECLARATION LIMINAIRE

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Mesdames et Messieurs les invités,

Le Fonds de Développement de l'Électrification, à la suite du Directeur Général de l'Énergie, vous remercie de votre présence à ce petit déjeuner de presse. Il s'agira ici de vous présenter brièvement les ambitions du Fonds en termes d'accélération de l'électrification de nos zones rurales et surtout échanger avec vous sur le bilan des activités menées à ce jour.

Concernant l'électrification rurale, il apparaît clairement que l'amélioration des conditions de vie des populations, l'avancée vers l'équité sociale et le développement de l'économie nationale dépendent étroitement de l'accès du plus grand nombre, singulièrement du monde rural, à l'énergie électrique.

La création du Fonds de Développement de l'Électrification par décret n° 2003/089/PRES/PM/MCE du 19 février 2003 comme organisme de facilitation et de financement de la politique d'électrification répond à cette préoccupation du Gouvernement. Le FDE a été érigé en Etablissement public de l'Etat (EPA) le 25 mai 2010. Il a la fonction de financement et d'agence d'exécution. Il a, entre autres missions :

- la mise en œuvre de la planification nationale de l'électrification des zones rurales ;

- la facilitation l'accès des populations rurales à l'électricité à travers des mécanismes tels (fonds de garantie, subvention des investissements, fonds d'appui aux études etc.).

Les ressources du FDE sont :

- les subventions et dotations budgétaires de l'Etat ;
- la Taxe de Développement de l'Electrification (TDE) ;
- la contribution des partenaires au développement.

Nous attardons sur la TDE pour préciser que c'est un prélèvement de 2 FCFA sur chaque kWh vendu par la SONABEL. Cette taxe a été autorisée par la loi n°33-2007/AN du 6 décembre 2007 portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat- gestion 2008 et les modalités d'application définies par arrêté conjoint n° 2008-012/MCE/MEF/MCPEA du 16 octobre 2008. Le montant collecté est reversé mensuellement dans le compte BF 670-01000100014421034129 ouvert au Trésor Public et intitulé FDE-TDE. L'application de la taxe est intervenue sur la facture SONABEL de septembre 2009. Le montant reversé sur ce compte s'élève à 3 191 682 471. Il est exclusivement utilisé pour les investissements dans les localités à électrifier.

Il faut relever que l'institution de la TDE nous permet de mieux sensibiliser nos partenaires pour des contributions financières plus importantes dans l'accompagnement de la mise en œuvre des programmes d'électrification rurale.

En terme d'acquis, la mise en œuvre du programme d'électrification rurale a permis, tous financements confondus, d'électrifier, à ce jour, soixante dix localités, soit par interconnexion au réseau national (), soit par centrale autonome (), soit par système solaire photovoltaïque hybride - centrale diesel couplée à un champ solaire- (3localités).

Ces investissements ont permis de fournir des services électriques à environ 112 000 personnes correspondant à

14 000 abonnés. Tout ceci a permis la création d'activités génératrices de revenus; l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations (santé, éducation, téléphonie, etc.); la réduction de l'exode rural, etc.

22 localités ont été électrifiées grâce à la TDE pour un coût total de 2 668 463 428 FCFA dont des paiements effectifs de 1 827 557 958 FCFA. Les nouveaux engagements sont de l'ordre de : 1 520 554 590 FCFA.

L'année 2012 s'ouvre sur de bonnes perspectives en termes de nombre de localités à électrifier. En effet, il y a la mise en œuvre des projets cofinancés par l'Union Européenne et le FDE pour un montant total de 3 404 000 000 FCFA, permettront d'électrifier :

- le Projet Electrification du Sahel (ELSA), a pour finalité l'électrification de 36 localités. Il touchera les communes de Mansila, de Markoye, d'Arbinda, de Tongomayel et de Gorom- Gorom.

Les infrastructures électriques qui seront réalisées dans le cadre de ce projet s'inscrivent dans un vaste programme de désenclavement électrique des parties Nord et Centre de la Région du Sahel.

- le projet d'électrification intégrale de 10 villages du Yatenga axé sur la promotion d'une écozone sera mis en œuvre par l'Association SINCO.

Il est également prévu sur le financement de la Banque Mondiale, pour un montant de 5 524 536 104 de FCFA, l'électrification de 25 localités par interconnexion, 5 localités par centrale diesel et la pré électrification de 20 localités par panneaux solaires photovoltaïque.

Toujours courant 2012, la subvention du budget de l'Etat (1 300 000 000 FCA) et la TDE (1 500 000 000), soit 2 800 000 000FCFA permettront le financement des travaux d'électrification et des études dans 55 localités.

Voici, Mesdames et Messieurs les journalistes, l'essentiel des informations que nous avons à porter à votre attention pour une large diffusion dans vos organes respectifs. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous remercie pour votre attention.